



# Centre interfacultaire en droits de l'enfant (CIDE)



SITE UNIGE - VALAIS  
**CENTRE INTERFACULTAIRE  
EN DROITS DE L'ENFANT**



**UNIVERSITÉ  
DE GENÈVE**



**Adresse physique:** Université de Genève (Valais Campus), Chemin de l'Institut 18, CH - 1967 Bramois/Sion  
Tél. +41(0)27 205 73 06 - Fax +41(0)27 205 73 01

Ce mémento est destiné en priorité aux étudiants\* qui débutent leurs études de Maîtrise universitaire interdisciplinaire en droits de l'enfant (MIDE) sur le site du Centre interfacultaire en droits de l'enfant (CIDE). Il donne des informations pratiques, décrit succinctement les démarches à effectuer et indique les services et personnes auxquels s'adresser. Il sert avant tout de repère général et renvoie systématiquement aux pages internet contenant les renseignements nécessaires.

*\*le masculin est utilisé au sens générique ; il désigne autant les hommes que les femmes.*

**Liens utiles :**

Université de Genève [www.unige.ch/index.html](http://www.unige.ch/index.html).  
Centre interfacultaire en droits de l'enfant (CIDE) : [www.unige.ch/cide](http://www.unige.ch/cide)  
Fondation universitaire Kurt Bösch (FKB) : [www.iukb.ch](http://www.iukb.ch)

**CALENDRIER ACADEMIQUE 2021-2023**

**Semestre d'automne 2021**

Début des cours                      lundi 20 septembre 2021  
Fin des cours                        jeudi 23 décembre 2021  
Session d'examens                du lundi 17 janvier au vendredi 11 février 2022

**Semestre de printemps 2021**

Début des cours                      lundi 21 février 2022  
Fin des cours                        jeudi 30 juin 2022  
Session d'examens                du lundi 6 au vendredi 24 juin 2022  
   du lundi 22 août au vendredi 9 septembre 2022

**Jours fériés et congés spéciaux, manifestations**

Vendredi 15 octobre 2021        Dies academicus (UNIGE)  
Lundi 1er novembre 2021        Toussaint  
Mercredi 8 décembre 2021        Immaculée Conception  
Samedi 19 mars 2022            St-Joseph  
Vendredi 15 avril 2022            Vendredi Saint  
Lu 18 avril au Ve 22 avril 2022    Vacances de cours  
Jeudi 26 mai 2022                Ascension  
Lundi 6 juin 2022                Pentecôte  
Jeudi 16 juin 2022                Fête-Dieu

**Horaires des cours**

Du lundi au jeudi à midi        08h45 – 10h15 / 10h30 – 12h00  
   13h00 – 14h30 / 14h45 – 16h15



## ACCUEIL DES ETUDIANTS

### **Bureau 110**

#### **Secrétariat des étudiants MIDE**

Mary-France Mathis  
Tél. +41 (0) 27 205 73 42  
Fax +41 (0) 27 205 73 01  
E-mail : [mide@unige.ch](mailto:mide@unige.ch)  
[mary-france.mathis@unige.ch](mailto:mary-france.mathis@unige.ch)

Horaires :

**Lundi et mardi  
Jeudi**

**08h30 - 12h30 & 13h30 - 17h00  
08h30 – 12h30**

#### **Formation continue**

Mardi-jeudi-vendredi

Hortense Hofer  
Tél. +41 (0) 27 205 73 93  
Fax +41 (0) 27 205 73 01  
E-mail : [hortense.hofer@unige.ch](mailto:hortense.hofer@unige.ch)

### **Bureau 113**

#### **Gestion administrative du Centre interfacultaire en droits de l'enfant (CIDE)**

#### **Secrétariat**

Sarah Bruchez  
Tél. +41 (0) 27/205 73 06  
Fax +41 ( ) 27/205 73 01  
E-mail : [cide@unige.ch](mailto:cide@unige.ch)  
[sarah.bruchez@unige.ch](mailto:sarah.bruchez@unige.ch)

## CORPS ENSEIGNANT

Nom	Fonction	Courriel	Téléphone
<b>Bureau 112</b>			
Karl Hanson	Professeur ordinaire, Directeur	<a href="mailto:karl.hanson@unige.ch">karl.hanson@unige.ch</a>	+41 (0) 27 205 73 92
<b>Bureau 117</b>			
Philip D. Jaffé	Professeur ordinaire	<a href="mailto:philip.jaffe@unige.ch">philip.jaffe@unige.ch</a>	+41 (0) 27 205 73 11
<b>Bureau 114</b>			
Daniel Stoecklin	Professeur associé	<a href="mailto:daniel.stoecklin@unige.ch">daniel.stoecklin@unige.ch</a>	+41 (0) 27 205 73 16
<b>Bureau 121</b>			
Frédéric Darbellay	Professeur associé Responsable Cellule Inter- et Transdisciplinarité	<a href="mailto:frederic.darbellay@unige.ch">frederic.darbellay@unige.ch</a>	+41 (0) 27 205 73 91
<b>Bureau 123</b>			
Micaela Vaerini	Chargée d'enseignement	<a href="mailto:micaela.vaerini@unige.ch">micaela.vaerini@unige.ch</a>	
Loïc Parein	Chargé d'enseignement	<a href="mailto:loic.parein@unige.ch">loic.parein@unige.ch</a>	



## CORPS INTERMEDIAIRE

Nom	Fonction	Courriel	Téléphone
<b>Bureau 123</b>			
Nataliya Tchermalykh	Maître-assistante	<a href="mailto:nataliya.tchermalykh@unige.ch">nataliya.tchermalykh@unige.ch</a>	+41 (0) 27 205 73 14
<b>Bureau 116</b>			
Özlem Lakatos	Assistante-doctorante	<a href="mailto:ozlem.lakatos@unige.ch">ozlem.lakatos@unige.ch</a>	+41 (0) 27 205 73 24
Maude Louviot	Collaboratrice scientifique	<a href="mailto:maude.louviot@unige.ch">maude.louviot@unige.ch</a>	+41 (0) 27 205 73 24
Samuel Morard	Assistant-doctorant	<a href="mailto:samuel.morard@unige.ch">samuel.morard@unige.ch</a>	+41 (0) 27 205 73 24
Sarah Zerika	Auxiliaire de recherche et d'enseignement	<a href="mailto:sarah.zerika@unige.ch">sarah.zerika@unige.ch</a>	+41 (0) 27 205 73 24
<b>Bureau 118</b>			
Elena Patrizi	Assistante-doctorante	<a href="mailto:elena.patrizi@unige.ch">elena.patrizi@unige.ch</a>	+41 (0) 27 205 73 36

## REGLEMENT ET PLANS D'ETUDES

La formation de la Maîtrise universitaire interdisciplinaire en droits de l'enfant (MIDE) est régie par un Règlement et un plan d'études :

- **Règlement d'études du 6 juin 2016** : <https://www.unige.ch/cide/fr/formations/maitrise-universitaire/mide/reglements/>
- **Plan d'études 2021** : [https://www.unige.ch/cide/files/8416/1892/7433/Plan\\_detudes\\_MIDE\\_2021-2023.pdf](https://www.unige.ch/cide/files/8416/1892/7433/Plan_detudes_MIDE_2021-2023.pdf)

## DUREE DES ETUDES

La durée maximum des études est de six semestres. Une dérogation peut être accordée par la direction du CIDE en cas de justes motifs (tels que maladie, maternité, activité professionnelle importante, charges familiales particulières). Une demande écrite sera dès lors adressée au Secrétariat des étudiants MIDE ([mide@unige.ch](mailto:mide@unige.ch)). L'éventuelle prolongation ne peut dépasser 2 semestres (Art. 5 du Règlement d'études MIDE).

## DEONTOLOGIE : PLAGIAT ET LIBERTE ACADEMIQUE

Le plagiat consiste à insérer, dans un travail académique, des formulations, des phrases, des passages, des images, ou des chapitres entiers, de même que des idées ou analyses repris de travaux d'autres auteurs, en les faisant passer pour siens. Le plagiat est réalisé soit par l'appropriation active des textes ou idées d'autrui, soit par l'omission de la référence correcte aux textes ou aux idées d'autrui et à leurs sources.

**Le plagiat et la tentative de plagiat constituent des infractions graves à l'éthique de l'Université et sont passibles de sanctions académiques et/ou disciplinaires** ([memento.unige.ch/doc/0008/](http://memento.unige.ch/doc/0008/)).



## AUTRES INFORMATIONS

### A

#### **Assurance-maladie et accidents**

Toute personne domiciliée en Suisse a l'obligation d'être assurée contre les risques de maladie et d'accident auprès d'une caisse reconnue par la Confédération. Le choix de la caisse est libre. Informations complémentaires: <https://unige.ch/dife/bureau-social/assurances/>. Les étudiants titulaires d'un permis B ou L de formation, assurés dans un pays faisant partie de l'UE/AELE, restent assurés dans leur Etat. Dans ce cas, ils bénéficient de la carte européenne d'assurance-maladie. La loi suisse sur l'assurance-maladie est applicable. Le droit aux prestations, les tarifs et la participation aux coûts sont conformes au droit suisse. Les étudiants qui ne viennent pas d'un Etat de l'UE/AELE sont obligés de s'assurer en Suisse ; ils peuvent bénéficier d'une assurance-maladie à prix réduit auprès de ScoreStudies : <https://www.scorestudies.ch/>.

#### **Assurance responsabilité civile privée**

L'assurance responsabilité civile privée coûte environ CHF 100.- par année ; elle couvre les frais éventuels pour des dégâts que vous pourriez occasionner à autrui, à son matériel, également dans le cadre de la location de votre chambre; vérifiez si vous êtes assuré dans le cadre de l'assurance familiale.

#### **Attestation d'inscription**

Une attestation d'inscription au semestre, nécessaire pour remplir sa déclaration d'impôts ou pour demander une allocation d'études ou des allocations familiales, est disponible depuis le portail <https://portail.unige.ch/accueil>. S'y trouvent également les attestations des vingt derniers semestres. *Attention: l'attestation n'est délivrée qu'après enregistrement du paiement de la taxe (5 jours maximum après la date du paiement).*

### B

#### **Bibliothèque**

La bibliothèque Unil-Unige Sion à Bramois est à disposition des étudiants, des collaborateurs, du corps professoral et à tout public intéressé.

Bibliothèque universitaire spécialisée, ses collections couvrent quatre principaux domaines : Droits de l'enfant, Tourisme, Inter- et transdisciplinarité et Médiation.

Notre bibliothèque est membre du Réseau des bibliothèques RERO+, un regroupement de plus d'une cinquantaine de bibliothèques dans les cantons du Valais, du Jura, de Neuchâtel et de Fribourg.

Notre offre de prêt entre bibliothèques, notamment entre bibliothèques du Valais, est l'un des plus rapide du pays. Nos collections sont régulièrement renouvelées et comptent de documents spécialisés très sollicités par d'autres bibliothèques :

- Inter- et transdisciplinarité (philosophie, psychologie, sciences sociales, éducation...)
- Enfance et droits de l'enfant (psychologie, sociologie, droit, éducation...)
- Médiation (familiale, scolaire, pénale, en entreprise...)
- Tourisme (sociologie, politique, économie, environnement...)
- Collection de mémoires, thèses et travaux d'anciens étudiants
- Généralités : épistémologies, méthodologies, divers outils de travail (comment conduire une recherche, écrire un mémoire, une thèse, etc.)

Services aux usagers :

- Information et aide à la recherche documentaire dans les catalogues et banques de données spécialisées
- Prêt à domicile pour les détenteurs de la carte multiservices de l'UNIGE ou de la carte de lecteur RERO Valais (disponible gratuitement sur place)
- Prêt entre bibliothèques en Valais, en Suisse et au niveau international
- Salle de travail (16 places)



- Ordinateur de consultation des catalogues
- Recharge des cartes pour imprimantes auprès du secrétariat de l'IGD-UNIL (Madame Christelle Monnet, bureau 216, 1<sup>er</sup> étage)
- Photocopieur noir-blanc
- Cartes de pour photocopies en vente à la bibliothèque (100 copies à CHF 10.- ou 500 copies à CHF 35.-)

Informations et horaires :

Bureau 202 (1er étage)

Jours et heures d'ouverture : **Lundi au vendredi de 10h00 à 16h00**

E-mail: [biblio.sion@unil.ch](mailto:biblio.sion@unil.ch) Site Internet: [www.iukb.ch/centredoc](http://www.iukb.ch/centredoc)

### Bourses

L'octroi d'une aide à la formation (bourses d'études ou prêts) aux **étudiants suisses** relève des cantons. Chaque canton détermine, en vertu de sa propre législation, les conditions d'octroi d'une bourse ou d'un prêt : <http://boursesdetudes.educa.ch/fr/services-bourses-d%E2%80%99C3%A9tudes>.

Les **étudiants étrangers** doivent faire les demandes de bourses nécessaires dans leur pays d'origine. La Suisse n'accorde pas de bourse pour les cursus Bachelor et Master.

Les étudiants immatriculés à l'UNIGE qui sont confrontés à une situation financière difficile (personnelle ou familiale) peuvent sous conditions bénéficier de bourses sociales, de prêts ou d'aides ponctuelles. Une description de ces différents subsides et de leurs critères d'attribution figure sur le site internet du Pôle Santé Social <https://www.unige.ch/dife/sante-social/>

### Budget de dépenses moyen pour étudier en Valais

Le budget de dépenses moyen dépend de plusieurs facteurs et situations (avec ou sans loyer, logement en ville ou à l'extérieur, seul ou en co-location, coût des assurances, transports, etc.). L'estimation ci-après vous aidera à l'établissement de votre budget :

- Entretien complet et nourriture, entre CHF 800 et CHF 1'000,
- Logement (chambre indépendante), de CHF 500 à CHF 700,
- Taxes universitaires et frais d'études, transport, assurances environ CHF 450, etc.

soit entre CHF 1'750 et 2'150 par mois.

Au début des études, plusieurs dépenses doivent par ailleurs être réglées simultanément: un trimestre d'assurance maladie, les taxes universitaires, le premier loyer auquel s'ajoute souvent une caution obligatoire et les émoluments du Service de la population et des migrations.

A noter que la charge de travail requise pour mener à bien des études ne permet d'envisager qu'une activité rémunérée à temps partiel.

## C

### Cafétéria

La cafétéria est équipée d'automates à boissons-snacks et de micro-ondes.

Horaires : lundi au vendredi, de 07:30 à 18:00.

La boulangerie Lucus, [www.lucus.ch](http://www.lucus.ch), est présente du lundi au vendredi, de 10:15 à 10:30, à l'entrée du bâtiment. Un grand choix de marchandises est proposé (viennoiseries, sandwichs, salades, boissons, ...). Des plats chauds peuvent également être commandés.

Un service de livraison est proposé en partenariat avec des restaurants de la ville de Sion : [www.smood.ch/fr/livraison/restaurants/sion](http://www.smood.ch/fr/livraison/restaurants/sion). Délai de livraison : 45 minutes.



### Carte d'étudiant multiservices

Cette carte fournie par l'Université de Genève fait office de carte de légitimation, de carte de lecteur et de carte multiservices <http://cartes.unige.ch/presentation/carte/>.

### Congé

L'étudiant qui désire interrompre momentanément ses études peut obtenir un congé tout en restant immatriculé. Le congé est accordé par le Directeur du CIDE pour une période d'un semestre ou d'une année ; il ne peut pas excéder 2 ans. L'étudiant en congé n'est pas autorisé à se présenter à des examens. Pendant la durée du congé, une taxe fixe de CHF 65.- par semestre est due.

Formulaire de congé à disposition au secrétariat du MIDE et sur l'espace étudiants MIDE du site internet du CIDE : <https://www.unige.ch/cide/fr/espace-etudiants/procedures-administratives/conges/>

**Délai pour déposer sa demande : 1 mois avant le début du semestre concerné.**

### Commerces aux environs du site

A 5 minutes à pied du bâtiment universitaire se trouvent la banque, le magasin (avec poste), des restaurants, la pharmacie, la boulangerie ainsi que la coopérative fruitière.

Informations : [www.bramois.ch](http://www.bramois.ch)

## D

### Données personnelles

Toute modification des données personnelles (changement d'adresse, de nom, de téléphone, d'e-mail privé, etc.) doit être faite directement par l'étudiant sur son portail <https://portail.unige.ch/accueil>. Les demandes de changement de prénom, nom, sexe ou permis de séjour doivent être communiquées au Service des admissions.

Service des admissions : *Uni Dufour, bureau 222* ou [admissions.unige.ch](http://admissions.unige.ch)

## E

### Etudes à temps partiel

La formation MIDE est prévue à **temps plein**. Sous conditions, le programme peut être suivi à temps partiel. En effet, les études à temps partiel sont soumises à des règles spécifiques. Aucun ajustement personnel n'est envisageable. Les détails de l'organisation sont à discuter avec un-e assistant-e du CIDE la première semaine de formation.

### Exmatriculation

Les étudiants qui souhaitent quitter l'Université avant la fin des études doivent faire une demande d'exmatriculation écrite auprès du Service des admissions. Pour toute demande déposée dans les six semaines qui suivent le début officiel des cours, la taxe fixe de CHF 65.- sera prélevée.

**Exmatriculation d'office** : après l'obtention d'un grade, sans inscription à un autre programme (maîtrise, postgrade, certificat, doctorat, etc.) ; en cas de non inscription dans les délais ou de non-paiement de toutes ou d'une partie des taxes ; après un échec définitif.

## F

### Fondation universitaire Kurt Bösch (FKB)

La Fondation universitaire Kurt Bösch (FKB) est propriétaire des bâtiments et met à disposition des Universités de Lausanne et de Genève, les infrastructures destinées à accueillir le personnel et les étudiants de chacune des Universités. Informations et horaires :

Bureau 103 (Rez)

E-mail : [logistique@iukb.ch](mailto:logistique@iukb.ch)

Lundi au vendredi, de 09:00 à 12:00



Un espace de don et d'échange d'objets **Désencombr' à moi**, situé au rez-de-chaussée, en face de la réception, est agencé pour déposer des objets encore en bon état et/ou prendre gratuitement des objets.

**Objets acceptés** : vêtements et accessoires, vaisselle et ustensiles, petit électroménager, petit mobilier, livres, objets de divertissement (jeux, CDs, DVDs, ...), décoration, etc.

**Objets non acceptés** : déchets, objets défectueux, cassés ou sales, gros objets encombrants, aliments, plantes.

Pour des informations concernant la logistique ou la vie sur le site de Sion, le **Service logistique**, situé à l'entrée du bâtiment répondra volontiers à toutes vos questions.

## Informatique

Pour accéder à l'ensemble des services en ligne proposés par l'Université de Genève, un identifiant et un mot de passe personnel vous ont été attribués directement par l'UNIGE (sur bulletin de paiement), ainsi qu'une adresse e-mail institutionnelle ([Prénom.Nom@etu.unige.ch](mailto:Prénom.Nom@etu.unige.ch)). Prière de la consulter régulièrement afin de prendre connaissance des informations officielles envoyées par le CIDE.

- **Intranet** : La plateforme d'enseignement [Moodle](#) permet aux étudiants d'accéder aux supports de cours ainsi qu'aux activités (travaux et autres informations) mis en ligne par les enseignants.
- **Salles d'étude et informatique** : une salle d'étude équipée de 3 ordinateurs avec tous les logiciels nécessaires aux travaux académiques est à disposition des étudiants (salle 206, 1er étage). La salle 203 est à disposition pour des travaux de groupes, séances, etc. et la bibliothèque propose également un espace de travail.  
Horaires d'ouverture des salles : du lundi au vendredi, de 07:30 à 18 :00
- **Accès au réseau sans fil (WIFI)** : Une connexion à internet est disponible dans le bâtiment. Pour vous connecter au réseau WIFI : choisir "eduroam" puis entrer votre nom d'utilisateur (forme : [username@unil\\_ou\\_username@unige.ch](#)) et votre mot de passe. Ensuite, votre machine se connecte automatiquement à ce réseau WIFI.
- **Impressions de documents** : Les impressions peuvent se faire via l'imprimante PrintUNIL située au 1<sup>er</sup> étage du bâtiment à côté de la salle d'informatique. Chaque étudiant reçoit gratuitement un crédit pour 300 impressions au début de chaque semestre de formation ; des crédits supplémentaires peuvent ensuite être achetés auprès du secrétariat de l'IGD-UNIL (Madame Christelle Monnet, bureau 216, 1<sup>er</sup> étage).

## Inscription aux examens

L'inscription au MIDE implique une inscription tacite aux cours et aux examens. Une désinscription par mail est possible, au plus tard 1 (un) mois avant le début de la session d'examens, auprès du Secrétariat des étudiants MIDE ([mide@unige.ch](mailto:mide@unige.ch)).

En cas d'échec, les épreuves peuvent être répétées une fois (un deuxième échec est éliminatoire). L'inscription à un examen de rattrapage est dès lors **obligatoire**, au plus tard 1 (un) mois avant le début de la session d'examens, **par mail**, auprès du Secrétariat des étudiants MIDE.



## L

### Logement

La Fondation universitaire Kurt Bösch dispose d'un campus de 20 chambres situé à 50 mètres du bâtiment universitaire. Renseignements et location auprès du Service logistique, [logistique@iukb.ch](mailto:logistique@iukb.ch).

*Autres locations :*

Résidence pour étudiants en ville de Sion : <https://www.smallville-sion.ch/fr/home-fr/>

Site de la HEVS <http://www.hevs.ch/fr/annonces/>

Foyer St-Justin : <https://www.justinus.ch/fr/sion/accueil/index.html>

## M

### Méthodes de travail

Chaque étudiant désirant optimiser ses stratégies d'apprentissage et améliorer ses chances de réussite peut consulter et contacter le Pôle de soutien à l'enseignement et l'apprentissage : <https://www.unige.ch/dife/enseigner-apprendre/soutien-apprentissage/>

Les étudiants peuvent également trouver information et soutien auprès des responsables de formation et des assistants du CIDE.

Le Centre de documentation dispose d'ouvrages en prêt sur les méthodes de travail académiques

**Mobilité universitaire** <http://unige.ch/international/fr/>

Un séjour d'échange en Suisse ou à l'étranger vous permet de bénéficier d'avantages tant administratifs, académiques que personnels.

### **Mobilité suisse :**

Délais : **avant le 1<sup>er</sup> mars** pour un séjour de mobilité au semestre d'automne suivant  
**avant le 1<sup>er</sup> octobre** pour un séjour de mobilité au semestre de printemps suivant

**Mobilité internationale :** Chaque année à la mi-octobre se déroule la Journée internationale de la mobilité universitaire. Un excellent moyen de vous renseigner sur les possibilités de séjour à l'étranger, <https://www.unige.ch/exchange/fr/mobilite/pourquoi-partir-en-mobilite/etudiants/sinformer/ou-se-renseigner/>

Délai : Du 11 octobre au 29 novembre 2021 pour un départ au semestre d'automne 2022 et/ou printemps 2023

## P

### Parkings

La Fondation dispose d'un parking extérieur non payant à disposition des étudiants et visiteurs. Ce parking peut également être utilisé par les personnes logeant au campus. Le parking intérieur est réservé à l'usage exclusif du personnel.

### Permis de séjour

**Pour étudier en Suisse**, tous les ressortissants étrangers doivent obtenir un **permis de séjour**. En outre, les ressortissants de certains pays (voir ci-dessous) doivent être en possession d'un **visa pour études**.

### **Comment obtenir un visa pour études : formalités à effectuer dans le pays d'origine**

Les ressortissants des pays suivants doivent être en possession d'un visa pour études délivré par une ambassade ou un consulat suisse (Représentations suisses dans le monde : <https://www.eda.admin.ch/eda/fr/dfae/entree-sejour-suisse.html>); les démarches prennent au minimum 2 à 3 mois.



<b>Europe :</b>	Turquie et les pays de l'Est non- membres de l'UE
<b>Afrique :</b>	tous les pays
<b>Asie :</b>	tous les pays, sauf Brunei, Japon, Malaisie, Singapour
<b>Océanie :</b>	tous les pays, sauf Nouvelle-Zélande
<b>Amérique :</b>	tous les pays.

### **Comment obtenir un permis de séjour : formalités à effectuer en Suisse**

Dans un délai de 14 jours après l'arrivée en Suisse, l'étudiant étranger doit s'annoncer à l'autorité municipale responsable (Contrôle de l'habitant ou Service de l'habitant) de **son lieu d'habitation** et demander un permis de séjour.

Les documents suivants sont nécessaires:

- Demande de séjour personnelle ;
- Passeport valable et visa pour études si nécessaire ;
- Confirmation d'admission dans le cursus d'études ou attestation d'inscription ;
- Preuve de moyens financiers suffisants pour couvrir le coût des études (attestation de banque ou document certifié); Preuve d'une adresse d'habitation sur le lieu de séjour ;
- 2 photos passeport.

La taxe à payer varie selon le lieu de résidence de CHF 100.- à CHF 180.-.

**Attention :** l'attestation d'admission à un cursus ne donne pas droit à un permis de séjour. Les visas de tourisme ne peuvent pas être transformés en visa d'études après l'arrivée en Suisse.

**Renseignements complémentaires :** Ville de Sion, Contrôle de l'habitant, Espace des Remparts 6, 1950 Sion 2; <http://www.sion.ch/particuliers/vieprivee/controle-habitants.xhtml>, tél. +41 (0)27 324 15 36

### **Permis de travail :**

**Pour travailler en Suisse,** tous les ressortissants étrangers doivent obtenir un permis de travail.

### **Comment obtenir une autorisation de travail – formalités à effectuer en Suisse**

Les étudiants provenant de l'étranger, au bénéfice d'un permis de séjour valable (B ou L), sont autorisés à travailler en Suisse pour autant que cela ne prolonge pas la durée de leurs études.

Les ressortissants de l'UE peuvent travailler jusqu'à 15 heures par semaine durant la période des cours et à temps plein le reste de l'année dès le début de leurs études. Les ressortissants des autres pays doivent d'abord séjourner 6 mois en Suisse avant d'être autorisés à travailler.

L'employeur doit obtenir une autorisation de travail auprès de l'Office cantonal avant le début de l'activité. Le secrétariat du CIDE peut fournir à l'étudiant une attestation confirmant la compatibilité du travail envisagé avec les études.

**Renseignements complémentaires :** Etat du Valais, Service de la population et des migrations, Avenue de la Gare 39, 1950 Sion, Tél. + 41(0)27 606 55 52, [www.vs.ch/spm](http://www.vs.ch/spm)

### **Pôle santé social**

Si vous rencontrez un problème financier, médical, social ou psychologique qui a des conséquences négatives sur votre vie étudiante et votre parcours universitaire, vous pouvez vous adresser aux assistants sociaux du Pôle Santé Social : [pss.unige.ch](http://pss.unige.ch)



### **PubliBike (vélos en libre-service)**

Après inscription et à l'aide d'un promo-code transmis par la Fondation, possibilité d'emprunter un vélo ou un vélo électrique dans toutes les stations Publibike. Tarif préférentiel de CHF 50/an (les 60 premières minutes par trajet en vélo et e-bike sont incluses).

La station UNIL/UNIGE Bramois-Sion est située à 1 minute du bâtiment universitaire (de l'autre côté de la Borgne). Informations et inscription : <https://www.publibike.ch/fr/publibike> ou l'app PubliBike

## **S**

La région de **Sion** offre de nombreuses opportunités tant aux niveaux culturel, touristique et sportif qu'aux niveaux commodités et santé. Pour de plus amples informations voir sur les sites internet :

Ville de Sion : [www.sion.ch](http://www.sion.ch)

Sion Tourisme : <https://siontourisme.ch/index.php?lang=fr>

Culture Valais : [www.culturevalais.ch](http://www.culturevalais.ch)

Valais Tourisme : <https://www.valais.ch/fr/home>

Guide des Loisirs : <https://www.loisirs.ch/>

Village de Bramois : [www.bramois.ch](http://www.bramois.ch)

Au début de chaque mois, le Service logistique transmet aux étudiants, par e-mail, le calendrier mensuel des activités culturelles et sportives proposées en Valais.

## **T**

### **Taxes**

Les taxes universitaires s'élèvent à CHF 500.- par semestre (CHF 65.- de taxes fixes et CHF 435.- de taxes d'encadrement).

Un bulletin de paiement vous est envoyé, par voie postale, au début de chaque semestre, à la dernière adresse que vous avez transmise au Service des admissions.

Une exonération des taxes pour les étudiants en situation financière difficile est possible sous conditions : <https://www.unige.ch/dife/sante-social/aides-financieres/bourses/exo-taxes#tab0>

### **Transports**

**Bus** : Les Bus sédunois (ligne BS5, horaire cadencé à 20 minutes, du lundi au vendredi) et CarPostal (ligne 386) assurent la liaison Sion gare – Bramois aller-retour (durée trajet : 15 minutes). Arrêts : Pont Bramois et Institut (journée) – Cassières (nuit)

Pour de plus amples informations, voir l'horaire affiché dans le hall d'entrée ou sur le site internet : <https://www.postauto.ch/fr/sion-vs>

**Voitures** : Autoroute A9, Sortie Sion Est n°27, suivre le fléchage UNIL/UNIGE

**Vélo** : Durée trajet Sion gare – Bramois : environ 15 minutes (voir aussi rubrique "Publibike")

**Taxis** officiels Ville de Sion : tél. +41 (0) 27 322 32 32



## URGENCES



**POLICE**



**POMPIERS**



**AMBULANCE**



**TOXIQUE**



**URGENCE  
INTERNATIONALE**

## ADRESSES UTILES

Fondation universitaire Kurt Bösch

[www.iukb.ch](http://www.iukb.ch)

Université de Genève

[www.unige.ch](http://www.unige.ch)

Centre interfacultaire en droits de l'enfant

[www.unige.ch/cide](http://www.unige.ch/cide)

Bibliothèque

[www.iukb.ch/centredoc](http://www.iukb.ch/centredoc)

Transports

<https://www.postauto.ch/fr/sion-vs> - [www.cff.ch](http://www.cff.ch)

Sion

[www.sion.ch](http://www.sion.ch) - [www.siontourism.ch](http://www.siontourism.ch)

Bramois

[www.bramois.ch](http://www.bramois.ch)

## ABREVIATIONS

FKB : Fondation universitaire Kurt Bösch

UniGE : Université de Genève

CIDE : Centre interfacultaire en droits de l'enfant

MIDE : Master interdisciplinaire en droits de l'enfant

Unil : Université de Lausanne

IGD : Institut de Géographie et de Durabilité

MET : Master en études du tourisme



## LE MASTER INTERDISCIPLINAIRE EN DROITS DE L'ENFANT (MIDE)

est organisé autour d'un projet pédagogique interdisciplinaire innovant qui s'appuie sur les connaissances théoriques et pratiques développées dans le champ des droits de l'enfant, laissant une place importante à la participation active des étudiants. Les cours se déroulent du lundi au jeudi midi.

Le profil pluridisciplinaire du corps enseignant et des collaborateurs (droit, psychologie, sociologie, sciences de l'éducation), son implication dans de multiples réseaux académiques et professionnels, ainsi que les échanges nourris avec l'Institut international des droits de l'enfant (IDE) à Sion, garantissent le dynamisme de la formation.

## LE CENTRE INTERFACULTAIRE EN DROITS DE L'ENFANT

Avec la création du Centre interfacultaire en droits de l'enfant (CIDE), basé à Sion en Valais, l'Université de Genève donne une impulsion déterminante au rayonnement national et international des études interdisciplinaires en droits de l'enfant.

Constitué autour d'un groupe de professeurs et de chercheurs provenant de disciplines diverses et mobilisant les compétences des facultés partenaires (les Facultés de droit, de psychologie et des sciences de l'éducation, des sciences de la société et de médecine), «Le CIDE a pour but d'approfondir, par l'enseignement et la recherche, **l'étude interdisciplinaire des droits de l'enfant en tant que champ académique spécifique** et de ses liens avec le domaine plus large des droits humains. En plus, l'approche inter- et transdisciplinaire des études en droits de l'enfant contribue à l'enrichissement réciproque et au décloisonnement des disciplines académiques dans un cadre de connaissances élargi, susceptible de répondre à la complexité croissante des problèmes de société.» (RO, Art. 2.1)

\*\*\*\*\*